

ARS - Jubilé des familles, des Vianney et des Jean-Marie

8 mai 2025

BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner au plus tôt à :

SERVICE DES PELERINAGES

Maison du diocèse 21, rue Saint Roch BP 70085 39801 POLIGNY Cedex
Tél. : 03.84.47.87.50 - Courriel : pelerinages@eglisejura.com –IM: 039 11 008

*Réception des inscriptions au service des pèlerinages
au plus tard le 13 avril 2025*

Participant (M. Mme. Mlle.) Nom / Prénom *:

.....

Adresse complète* :

.....

Code Postal / Ville *.....Tél. *

Date de naissance (f):.....Courriel* :

Personne à prévenir en cas d'urgence au cours du pèlerinage (nom/téléphone) :

.....

Je demande mon inscription à ce pèlerinage (cochez la ligne correspondante) :

- Au tarif pèlerin pour 30€
 Au tarif « famille » (30€ les deux premières personnes puis 15€
pour les autres personnes d'une même fratrie).

Je souhaite prendre le car au départ de (cochez la case correspondante) :

- DOLE POLIGNY LONS

1) REGLEMENT:

Mode de règlement : Chèque bancaire ou postal à l'ordre de « Service des
Pèlerinages » Chèques vacances acceptés

Le règlement peut se faire en plusieurs fois, mais vous devez nous adresser la
totalité des chèques avec votre inscription. Au dos de chaque sera mentionnée la date
à laquelle il devra être encaissé.

2) ASSURANCES: Je reconnais avoir pris connaissance du DIN, concernant
l'assurance multirisque et assistance proposée à l'occasion du Pèlerinage (document
consultable sur le site eglisejura.com – onglet « célébrer » - service diocésain des
pèlerinages) :

3) ANNULATION ET DESISTEMENT POUR MALADIE- ACCIDENT- DECES :

Toute annulation doit être notifiée *par lettre recommandée avec un certificat médical*.

Les frais seront alors remboursés

Frais d'annulation du fait du participant (sans justificatif) : les frais d'annulation tels que définis ci-dessous, seront facturés par le Service des Pèlerinages au participant.

Le service appliquera une franchise de 40€ pour les frais de dossier.

4) TARIFS :

Les tarifs établis en novembre pour un nombre minimum de participants sont susceptibles de modifications suivant les hausses pouvant survenir en cours d'année. Un mois avant le départ, le Service des Pèlerinages se réserve le droit :

-d'annuler le pèlerinage si le nombre minimum d'inscrits n'est pas atteint. (les sommes avancées seront remboursées)

-d'en modifier le coût en cas de hausse des éléments mentionnés ci-dessus

5) RESPONSABILITES :

Du Service des Pèlerinages : celui-ci ne peut être tenu responsable des agissements des transporteurs, hôteliers et prestataires de services : il n'agit qu'en qualité d'intermédiaire. Aussi le pèlerin ne peut-il prétendre à aucune indemnité de la part du Service des Pèlerinages en cas de changement d'horaires, d'itinéraires, ou d'évènements imprévus.

Aucune compagnie d'assurance ne couvre les frais occasionnés par une grève ou les conséquences d'évènements climatiques tels que tempêtes ou ouragans. Les frais occasionnés restent alors à la charge du pèlerin.

Du Pèlerin: il doit répondre aux conditions d'inscription précisées sur le bulletin relatif au pèlerinage choisi : consultation et validation du DIM et du RGPD , état de santé,. Tout voyage interrompu ou écourté du fait du participant ne peut donner lieu à remboursement.

6) REGLEMENT GENERAL POUR LA PROTECTION DES DONNEES:

Vous trouverez ci-joint le nouveau RGPD. Merci de nous le retourner signé.

Merci également de nous retourner signé les documents relatifs aux autorisations de diffusion d'images.

**Un courrier (ou email) regroupant toutes les informations (horaires, téléphone d'urgence...)
vous sera envoyé environ 2 semaines avant le départ.**

Fait à _____ , le

Signature

Informations sur le traitement de vos données à caractère personnel

Responsable de Traitement

Les informations que vous nous fournissez sont collectées et traitées par la Direction des Pèlerinages de l'Association Diocésaine de Saint Claude, qui est le Responsable de Traitement.

Objectifs du Traitement

Ces informations sont utilisées pour :

- Enregistrer, gérer et organiser votre inscription et participation à un Pèlerinage.
- Communiquer avec vous dans le cadre du Pèlerinage.
- Vous accompagner au mieux et en toute sécurité (collecte de données de santé avec votre consentement).
- Adresser des propositions pour d'autres pèlerinages ou activités connexes susceptibles de vous intéresser pendant une durée de 3 ans après votre dernière participation à un événement (sauf opposition de votre part).
- Adresser des sollicitations de dons par le service Economat (vous pouvez vous y opposer).
- Coordonner le cas échéant votre pèlerinage avec l'hospitalité de Lourdes ou la Pastorale des personnes en situation de handicap.

Fondement Légal

Le fondement légal de ce traitement est l'exécution de mesures précontractuelles et contractuelles. Avec votre consentement, des données de santé (allergies, etc.) peuvent être collectées pour vous accompagner au mieux et en toute sécurité.

Données de Santé

Pour les pèlerinages organisés en lien avec l'hospitalité de Lourdes :

- Une fiche de renseignements médicaux est complétée par votre médecin traitant et envoyée sous enveloppe cachetée au médecin du pèlerinage.
- Vos informations générales nécessaires à l'accueil et à l'accompagnement sont communiquées à l'hospitalité de Lourdes avec votre consentement.

Les données de santé sont conservées uniquement pendant la durée du pèlerinage puis détruites.

Communication des Données

Vos informations peuvent être communiquées à :

- Des sous-traitants, partenaires, prestataires (hôtels, transporteurs, compagnies aériennes, etc.).
- Les autorités administratives et judiciaires pour satisfaire aux besoins de l'organisation du pèlerinage ou aux obligations légales et réglementaires.
- Le service Economat pour des sollicitations de dons (uniquement vos données de contact, vous pouvez vous y opposer).
- Le service diocésain de la pastorale des personnes en situation d'handicap (informations générales nécessaires à l'accueil et à l'accompagnement à ce service diocésain).
- L'hospitalité de Lourdes (avec votre consentement vos informations générales nécessaires à l'accueil et à l'accompagnement sont communiquées à l'hospitalité de Lourdes, qui est responsable de traitement pour les traitements qu'elle met directement en oeuvre).

Covoiturage

Pour les personnes intéressées par le covoiturage, avec leur consentement, le Service Diocésain des Pèlerinages transmet les coordonnées (nom, prénom, adresse, téléphones, email) à d'autres participants.

Conservation des Données

- Les données nécessaires à l'organisation du pèlerinage sont conservées en base active le temps strictement nécessaires à l'accomplissement des finalités ;
- Les données de contact et relatives au type de pèlerinage sont utilisées pendant 3 années pour communiquer avec vous et vous proposer d'autres activités en lien.
- Les informations contractuelles et comptables seront conservées sur le fondement d'obligations légales et conservatoires pendant une durée respective de 5 et 10 ans.

Droits

Conformément à la réglementation en vigueur, vous disposez des droits suivants sur vos données :

- Droit d'accès
- Droit de rectification
- Droit d'opposition
- Droit de limitation
- Droit d'effacement
- Droit de donner des directives relatives au sort de vos données après votre décès
- Droit de retirer votre consentement pour les traitements fondés sur cette base légale

Pour exercer vos droits, écrivez à : donneepersonnelles@diocesejura.com

Contact

Pour toutes questions, consultez notre politique générale de traitement des données sur notre site internet ou contactez notre Délégué à la Protection des Données dpo-diocese-saintclaud@phygitalaw.com